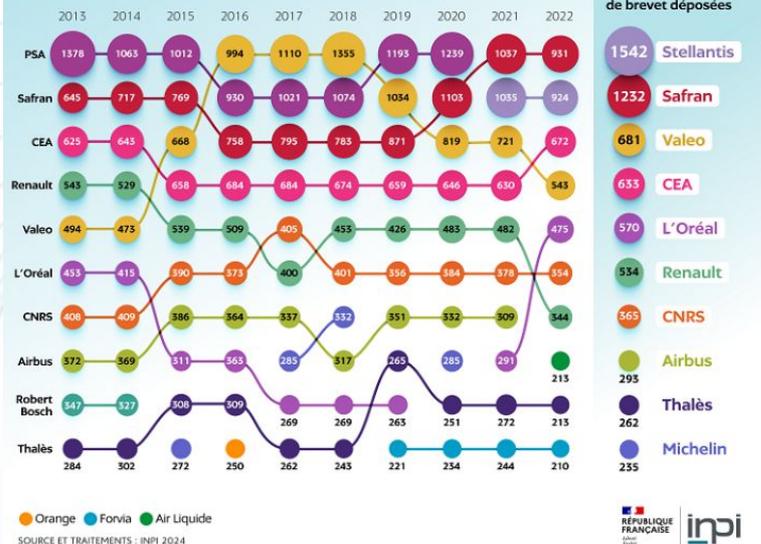


Lettre d'information CFE-CGC AIRBUS Defence & Space - mai 2024

Innovation et créativité

TOP 10 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

Jusqu'en 2022, classement en nombre de demandes de brevet publiées



L'INPI publie son palmarès sur la base des brevets déposés afin d'offrir une représentation plus précise de l'activité économique française. Airbus est dans le TOP 10.

Ça c'est dit !

"Ce n'est pas la plus forte des espèces qui survit, ni la plus intelligente, mais celle qui répond le mieux au changement."

Charles Darwin

Calendrier

Commission Egalité professionnelle CSE-C le 28 mai
CSE-E Toulouse et Elancourt le 30 mai

Edito

Dans un monde en constante évolution, dans lequel les crises se sont succédé ces dernières années, les activités spatiales d'Airbus Defence and Space ont su démontrer une résilience, une capacité remarquable à s'adapter et à prospérer.

Malgré les contraintes budgétaires notre société a su investir pour développer de nouveaux produits, pour préparer l'avenir, parfois au prix d'une prise de risque conduisant à des aléas techniques, tels que ceux que nous avons connus l'an dernier.

"Fail Fast, Succeed Faster" : telle est la devise de Space X. De fait, le succès incontestable de Space X dans le domaine des lanceurs a débuté par un certain nombre d'échecs qui ont permis à cette société d'apprendre et d'aller vite. Mais l'acceptation du risque est très différente en Europe et de l'autre côté de l'Atlantique... La montée en puissance de Space X dans le domaine des constellations de satellites de télécommunication, et bientôt d'observation de la terre doit nous faire réfléchir sur le niveau de risque que notre société est prête à prendre. Faute de quoi, le principal risque sera d'être éjecté du marché...

TOP / PAS TOP

TOP : Partage des bénéfices, participation de 3000€ en moyenne grâce à la mutualisation des résultats de toutes les sociétés. Sans cet accord de groupe, signé par la CFE-CGC, les salariés d'Airbus DS n'auraient pas eu de participation cette année.

Et vous trouvez ça drôle ?



La résilience en entreprise

Qu'est-ce que la résilience en entreprise ?

La résilience en entreprise est la capacité de la structure à se remettre des changements constants qu'elle subit, à être capable d'identifier et de mesurer les conditions habituellement instables d'un système et à les transformer.

La résilience en entreprise est essentielle pour faire face aux défis et aux perturbations :

- une stabilité financière et un accès adéquat aux ressources nécessaires pour maintenir ses opérations,
- les ressources matérielles et immatérielles, telles que les infrastructures, les compétences du personnel,
- des relations positives avec les employés, clients, fournisseurs et partenaires,
- la santé et le bien-être des employés (bien-être physique et mental),
- la planification de la continuité des activités pour faire face aux pannes techniques ou aux crises,
- l'innovation et l'adaptation pour s'adapter rapidement,
- la surveillance et l'évaluation continue pour réviser et ajuster la stratégie.

Une entreprise qui se veut durable et prospère face au défis doit :

- s'adapter aux changements pour s'ajuster rapidement aux évolutions,
- réduire ses risques financiers en minimisant les pertes financières en cas de crise,
- maintenir la continuité des opérations, même en cas de perturbations majeures,
- avoir une bonne gestion des ressources humaines en favorisant un environnement de travail positif et en gérant efficacement les situations de stress et d'incertitude,
- être capable d'innover et créer en cherchant constamment de nouvelles solutions et opportunités.

Calendrier RELOAD suite

- Mobilité des salariés domicile/site (Loi LOM) : négociation terminée
- BDESE : 13, 23 et 29 mai,...
- QVCT et Hybrid Working : 6, 16 et 27 mai,...
- Dialogue social : 3, 13, 24 juin, ...

Loi d'Orientation des Mobilités

Le changement climatique, caractérisé en France par des inondations, des sécheresses, des températures en hausse en moyenne mensuelle, va obliger chacun d'entre nous à s'adapter. L'acceptation est une étape importante de la résilience qui va permettre à chacun d'entre nous de réagir face à ces changements climatiques. Chacun, dans son quotidien, additionnera ses actions à l'ensemble des efforts de la communauté.

L'une des actions au quotidien est de diminuer ses rejets de gaz à effet de serre en utilisant un moyen de déplacement adéquat. A cet égard, l'accord Airbus sur les déplacements des salariés entre leur domicile et leur site professionnel, est une première étape. Pour autant, changer notre mode de déplacement n'a pas pour objectif premier de gagner quelques dizaines d'euro par an, mais plutôt de contribuer au ralentissement du changement climatique, dans la mesure de nos moyens.

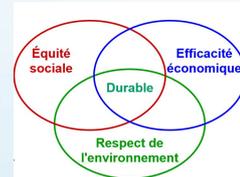
Il est à rappeler qu'Airbus a comme objectif de diminuer ces émissions de CO₂ et la CFE-CGC sera présente pour s'assurer que les mesures mises en place par la direction seront efficaces, sinon, nous revendiquerons une refonte de cet accord pour qu'elles le deviennent.

Résilience et syndicat

La loi climat et résilience de 2021 a introduit de nouveaux rôles pour les syndicats et le Comité Social et Économique (CSE) dans l'environnement et la transition écologique. Cette loi vise à lutter contre le dérèglement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Elle a notamment élargi les compétences du CSE aux questions environnementales et a créé un droit à l'expertise sur ces sujets.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

Rapport Brundtland Our Common Future 1987



Restons en contact :

Délégué Syndical Central :
Délégué Syndical Central Adjoint:
DS responsable de section Toulouse
DS responsable de section Elancourt

Thierry PREFOL
Dominique IZAMBERT
Tanguy THEBLINE
Vincent HENQUINBRANT

06 40 19 29 06
06 80 27 84 90
06 11 99 74 99
06 35 38 35 93

www.cfecgc-airbusds.fr

Réseaux sociaux

Appli smartphone



LinkedIn

@cfecgc.airbusds

CFE-CGC Airbus DS

